



## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

<b>Identificateur de produit</b>	440PBULK
<b>Identité du produit</b>	Slide Acid Vapour Neutralizer Bulk
<b>Autres moyens d'identification;</b>	Slide Acid Vapour Neutralizer Bulk ( SDS applies to pint, 1G, 5G, and 55G sizes )

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

Industrial Rust Preventive

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>Nom de la société</b>	Slide Products Inc. 430 Wheeling Road Wheeling, IL 60090
<b>Initial Supplier Identifier:</b>	CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS CONFORME SAUF ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ VEUILLEZ CONTACTER UN DISTRIBUTEUR CANADIEN POUR LE FICHIER FDS ENTIÈREMENT CONFORME
<b>Secours</b>	
<b>Téléphone No</b>	Emergency Telephone INFOTRAC 1-352-323-3500 (International) 1-800-535-5053 (North America)
<b>Service clientèle:</b>	Phone: 1-847-541-7220 Fax: 1-847-541-7986

## 2. Identification des dangers du produit

### Classification de la substance ou du mélange

Liquide et vapeurs très inflammables.  
Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer le cancer.  
Nocif pour les organismes aquatiques.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Éléments d'étiquetage****Danger**

Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Peut provoquer le cancer.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**[Prévention] :**

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Tenir au frais.

Mise à la terre, liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

**[Réponse] :**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau, se doucher.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

SI exposé ou concerné: consulter un médecin.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON, ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'IRRITATION CUTANÉE: consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'incendie : Utiliser extinctions énumérées dans l'article 5 de SDS pour l'extinction.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

**[Stockage] :**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

**[Disposition] :**

Éliminer les contenus, le conteneur conformément aux réglementations locales, nationales.

### 3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
Heptane Numéro CAS: 142-82-5 Synonymes : Aucune information disponible	60 - 80	Flam. Liq. 2;H225 Asp. Tox. 1;H304 peau Irrit. 2;H315 STOT SE 3;H336 Aquatic Chronic 1;H410	Pas de données disponibles.
Sulfonic acids, petroleum, calcium salts, overbased Numéro CAS: 68783-96-0 Synonymes : Aucune information disponible	1 - 15	Aquatic Chronic 4;H413	Pas de données disponibles.
Petroleum distillates (naphtha) Numéro CAS: 8002-05-9 Synonymes : Aucune information disponible	1 - 15	Carc. 1B;H350 peau Irrit. 2;H315 Aquatic Acute 2;H401 Aquatic Chronic 2;H411	Pas de données disponibles.
Lecithin Numéro CAS: 8002-43-5 Synonymes : Aucune information disponible	1 - 5	Non Classé	Pas de données disponibles.
Distillates (petroleum), solvent refined heavy paraffinic Numéro CAS: 64741-88-4 Synonymes : Aucune information disponible	1 - 5	Non Classé	Pas de données disponibles.

La concentration réelle ou la plage de concentration est retenue comme secret commercial.

\*PBT/vPvB - substance PBT, vPvM ou vPvB.

Les textes complets des phrases sont présentés dans la section 16.

**Section 4. Premiers secours****Description des premiers secours**

**Généralités** En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**Inhalation** Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

**Yeux** Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

**Peau** Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

**Ingestion** En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**Résumé** Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se référer aux Sections 3 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer dépendent du niveau et de la durée d'exposition. Traiter de manière symptomatique L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. Voir la section 2 pour plus de détails.

**Peau** Provoque une irritation cutanée.

**Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie****Moyens d'extinction**

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO<sup>2</sup>, poudres, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: A ne pas utiliser: jet d'eau.

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Produits de décomposition dangereux :Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Tenir au frais.

Mise à la terre, liaison equipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

**Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive équipé d'un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage suivant immédiatement l'incendie. Ne pas fumer.

**Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).  
Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ventiler les locaux et éviter d'inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans la rubrique 8.

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

## Section 7. Manipulation et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.  
Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matières incompatibles : Agents oxydants et acides forts.  
Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :

### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible

## Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### Paramètres de contrôle

#### Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
142-82-5	Heptane	ACGIH	200 ppm 400 ppm
		Alberta	400 ppm TWA; 1640 mg/m <sup>3</sup> TWA 500 ppm STEL; 2050 mg/m <sup>3</sup> STEL
		Colombie-Britannique	400 ppm TWA 500 ppm STEL
		Manitoba	400 ppm TWA (listed under Heptane, all isomers) 500 ppm STEL (listed under Heptane, all isomers)
		Nouveau-Brunswick	400 ppm TWA; 1640 mg/m <sup>3</sup> TWA 500 ppm STEL; 2050 mg/m <sup>3</sup> STEL
		Terre-Neuve-et-Labrador	400 ppm TWA (listed under Heptane, all isomers) 500 ppm STEL (listed under Heptane, all isomers)
		Nouvelle-Écosse	400 ppm TWA (listed under Heptane, all isomers) 500 ppm STEL (listed under Heptane, all isomers)
		Territoires du Nord-Ouest	400 ppm TWA 500 ppm STEL
		Nunavut	400 ppm TWA 500 ppm STEL
		Ontario	400 ppm TWA 500 ppm STEL (listed under Heptane, all isomers)
		Île-du-Prince-Édouard	400 ppm TWA (listed under Heptane, all isomers) 500 ppm STEL (listed under Heptane, all isomers)
		Québec	400 ppm TWAEV; 1640 mg/m <sup>3</sup> TWAEV 500 ppm STEV; 2050 mg/m <sup>3</sup> STEV
		Saskatchewan	400 ppm TWA 500 ppm STEL
		Yukon	400 ppm TWA; 1600 mg/m <sup>3</sup> TWA 500 ppm STEL; 2000 mg/m <sup>3</sup> STEL
8002-05-9	Petroleum distillates (naphtha)	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie



Safety Data Sheet  
Slide Acid vapour  
Neutralizer Bulk

Date de révision de la fiche signalétique:  
07/17/2025

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
8002-43-5	Lecithin	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
64741-88-4	Distillats (pétrole), paraffiniques lourds raffinés au solvant	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
68783-96-0	Sulfonic acids, petroleum, calcium salts overbased	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie

Contient de l'huile minérale. Les limites d'exposition pour les brouillards d'huile sont 5 mg / m<sup>3</sup> OSHA PEL et 5 mg / m<sup>3</sup> ACGIH.

### Contrôles de l'exposition

**Respiratoire** Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.

Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.

**Yeux** Lunettes de sécurité de protection recommandées

**Peau** Éviter le contact avec la peau. Porter gants en PVC ou en caoutchouc pour garder le contact de la peau à un minimum. Reportez-vous aux recommandations du fabricant quant à la convenance de tous les gants utilisés.

**Contrôles d'ingénierie** Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

**Autres pratiques de travail** Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Aspect</b>	Liquide
<b>Odeur</b>	Aucune information disponible
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible
<b>pH</b>	Aucune information disponible
<b>Point de fusion / point de congélation (°C)</b>	Aucune information disponible
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)</b>	98°C / 208°F
<b>Point d'éclair</b>	-4°C / 25°F
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune information disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Flammable Liquid
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	<b>Limite inférieure d'explosivité :</b> Aucune information disponible <b>Limite supérieure d'explosivité:</b> Aucune information disponible
<b>Tension de vapeur (Pa)</b>	Aucune information disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune information disponible
<b>Densité</b>	Aucune information disponible
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Aucune information disponible
<b>Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)</b>	Aucune information disponible
<b>Température d'auto-inflammation (°C)</b>	Aucune information disponible
<b>Température de dégradation (°C)</b>	Aucune information disponible
<b>Viscosité (cSt)</b>	Aucune information disponible
<b>Oxidising properties</b>	Aucune information disponible
<b>Explosive properties</b>	Aucune information disponible

**9.2. Autres informations**

Extrait de DMSO par la méthode IP346 : Moins de 3 % en poids (composant d'huile minérale uniquement)

**Section 10. Stabilité et réactivité****Réactivité**

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

**Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune information disponible

**Conditions à éviter**

Chaleur excessive et flamme nue.

**Matières incompatibles**

Agents oxydants et acides forts.

**Produits de décomposition dangereux**

Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

**Section 11. Informations toxicologiques****Toxicité aiguë**

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Heptane - (142-82-5)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalcInhV}	{CalcInhDM}	{CalcInhG}
Sulfonic acids, petroleum, calcium salts, overbased - (68783-96-0)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalcInhV}	{CalcInhDM}	{CalcInhG}
Petroleum distillates (naphtha) - (8002-05-9)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalcInhV}	{CalcInhDM}	{CalcInhG}
Lecithin - (8002-43-5)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalcInhV}	{CalcInhDM}	{CalcInhG}
Distillats (pétrole), paraffiniques lourds raffinés au solvant - (64741-88-4)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalcInhV}	{CalcInhDM}	{CalcInhG}

### Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
142-82-5	Heptane	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
8002-05-9	Petroleum distillates (naphtha)	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Oui; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
8002-43-5	Lecithin	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
64741-88-4	Distillats (pétrole), paraffiniques lourds raffinés au solvant	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
68783-96-0	Sulfonic acids, petroleum, calcium salts, overbased	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	2	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	---	Non applicable
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	1B	Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	3	L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

**Voies d'entrée possibles :**

Aucune information disponible

**Symptômes et effets, aigus et différés :**

Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se référer aux Sections 3 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer dépendent du niveau et de la durée d'exposition. Traiter de manière symptomatique

**Inhalation** L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Peau** Provoque une irritation cutanée.

## Section 12. Informations écologiques

### Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/L	48 hr EC50 crustacés, mg/L	ErC50 algues, mg/L
Heptane - (142-82-5)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Sulfonic acids, petroleum, calcium salts, overbased - (68783-96-0)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Petroleum distillates (naphtha) - (8002-05-9)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Lecithin - (8002-43-5)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Distillats (pétrole), paraffiniques lourds raffinés au solvant - (64741-88-4)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}

### Persistence et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

### Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

### Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

### Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

### Autres effets néfastes

Aucune information disponible

## Section 13. Considérations relatives à l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

**Section 14. Informations relatives au transport**

Lorsqu'il est expédié dans des conteneurs de 0,3 gallons (1 L) ou moins, ce matériau Peut-être reclassé conformément aux réglementations DOT 49 CFR 173.150 / IATA DGR instruction d'emballage Y341/ IMDG Code 3.4 comme : quantité limitée.

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

	<b>TMD (transport terrestre national)</b>	<b>IMO / IMDG (transport ICAO/IATA maritime)</b>	
<b>Numéro ONU</b>	UN1206	UN1206	UN1206
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	Heptanes Solution	Heptanes Solution	Heptanes Solution
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	<b>Classe:3</b> <b>Sous-classe:Non applicable</b>	<b>Classe:3</b> <b>Sous-classe:Non applicable</b>	<b>Classe:3</b> <b>Sous-classe:Non applicable</b>
<b>Groupe d'emballage</b>	II	II	II

**Dangers pour l'environnement**

Polluant marin: Oui; ( Heptane )

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible

### Section 15. Informations réglementaires

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17 modifié le 2022-12-15) et la FDS contient toutes les informations requises par ces règlements.

#### Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

Distillats (pétrole), paraffiniques lourds raffinés au solvant

Heptane

Lecithin

Petroleum distillates (naphtha)

Sulfonic acids, petroleum, calcium salts, overbased

#### Liste extérieure des substances (LES):

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

**Section 16. Autres informations**

**Date de révision de la fiche signalétique**

07/17/2025

**NFPA**

**Health Hazards**  
Not determined

**Flammability**  
Not determined

**Instability**  
Not determined

**Special Hazards**  
Not determined

**HMIS**

**Health Hazards**  
2

**Flammability**  
3

**Physical Hazards**  
0

**Personal Protection**  
X

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut-être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

H350 Peut provoquer le cancer.

H401 Toxique pour le milieu aquatique.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut-être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Avis de non-responsabilité : les informations présentées ici sont fournies à titre de guide pour ceux qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être employées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final prenne une décision concernant le l'adéquation des procédures de sécurité employées lors de l'utilisation de ce produit.

**Fin du document**